

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3555 - Mardi 14 Janvier 2020 - Prix : 200 Fc

PRÉSENTATIONS DES VŒUX DU NOUVEL AN

Azali Assoumani: *"Je voudrais vous appeler à faire de 2020, le début d'une ère nouvelle"*



Voeux au Chef de l'Etat

LÉGISLATIVES :

"Une nouvelle page " avec Karimou bdoulwahabi

LIRE PAGE 2

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Janvier 2020**

Lever du soleil:

05h 49mn

Coucher du soleil:

18h 38mn

Fadjr : 04h 41mn

Dhouhr : 12h 18mn

Ansr : 15h 53mn

Maghrib: 18h 41mn

Incha: 19h 55mn



LÉGISLATIVES :

"Une nouvelle page " avec Karimou Abdoulwahabi

Militant de la société civile notamment pour les droits de l'enfant, Karimou Abdoulwahabi compte une fois élu compte faire engager des réformes y compris le système éducatif axé sur l'épanouissement de l'enfant et la clarification des responsabilités des parties prenantes du secteur notamment du secteur privé. Mais pas seulement...

Question : dans le contexte politique tendu actuel, qu'est-ce qui motive votre candidature aux législatives ?

Karimou Abdoulwahabi : La politique comorienne a toujours été tendue, raison pour laquelle, le débat sur les meilleures méthodes et pratiques pour sortir de la pauvreté n'a jamais véritablement eu lieu dans notre pays. Concernant mes motivations, je l'ai répété que depuis des années, nous, en tant qu'acteurs de la société civile, avons soutenu et accompagné des candidats aux différents scrutins successifs. Nous avons dressé des constats implacables sur la situation du pays, posé des diagnostics incontestables et émis des propositions de solution plus ou moins réalisables. Force est de constater que les résultats sont peu satisfaisants pour la population. Et comme dit l'adage «ye mbwana ya masikini ye wuyiwano ndaye waye». C'est pourquoi, cette fois-ci, avec Mohamed Said Ahmed, «karitsu ruma mdr». Nous nous présentons aux législatives dans la circonscription de Moroni Sud. Car, c'est le moment d'ouvrir une nouvelle page, celle d'un engagement poli-

tique, principalement mis au service du peuple, remettant constamment et en permanence le quotidien et l'avenir de nos concitoyens au centre de chaque décision politique posée et d'initier les réformes nécessaires en vue du bien-être de la population.

Question : Oui des idées, des projets, ce n'est pas ce qui manque, mais la volonté de changer la vie des comoriens. Qu'est-ce qui vous fait croire qu'élus, vous réussirez à faire bouger les lignes ?

KA : Parce que j'estime être porteur d'un message qui ne soit pas contraire aux idéaux des uns et des autres. Lequel d'entre nous n'espère pas voir notre pays sortir de la misère ? Personne ! Nous sommes aussi conscients que nous ne pouvons pas compter sur d'autres personnes pour relever notre nation. Il nous appartient, à nous, filles et fils des Comores de relever le défi, retrousser nos manches pour asseoir durablement les bases d'un sursaut économique, pouvant garantir une vie meilleure aux citoyens.

LGDC : On constate qu'hor-
mis les deux ex vice-présidents,
aucun ténor de la vie politique
n'est candidat. Ce qui renforce les
soupçons d'une législature aux
ordres. Pensez-vous pouvoir agir
librement dans une assemblée
composée de fidèles de la mou-
vance ?

KA : Je ne ferai pas de la politique militante. Nos convictions sont inébranlables. Encore une fois,

ce qui nous motive c'est de placer la vie et le devenir du comorien au centre de l'action. Par conséquent, nous allons soutenir les bonnes initiatives, nous opposer aux mesures contraires à l'intérêt général (ou les corriger en les adaptant à la réalité) et être une force de proposition concrète. Permettez de faire remarquer que le combat perdu est à coup sûr, celui qui n'a pas été mené.

Question : D'ailleurs qui finance votre campagne ?

KA : Moi et mes amis de la société civile.

Question : Vous êtes candidat à Moroni Sud, le fief de Kiki, comment comptez-vous battre son candidat ?

KA : Ça ne sera pas facile. Le parti Orange a une grande longueur d'avance certes. Ils ont des militants et un leader fort qui les soutient. Je le reconnais et c'est ce qui fait le charme du défi. Moi, je me présente avec mes idées. Je les expose via Facebook et YouTube. Seuls outils à la hauteur de mes maigres moyens de campagne. Une chose est certaine : il faudra compter sur nous dorénavant dans la scène politique. On ne gagnera pas à tous les coups mais le SIYASA YA KINANTSI, cette politique qui ne parle que du comorien et de son sort, finira par triompher.

Question : Vous avez parlé de réformes, lesquelles sont prioritaires pour vous ?

KA : La réforme du système éducatif est cruciale. Trouvez-vous normal les résultats annuels au bac-



calauréat et ses 20% de réussite depuis plus de deux décennies ? C'est inconcevable, inadmissible. Raison pour laquelle, je proposerai à l'Assemblée une réforme profonde du système éducatif axé sur l'épanouissement de l'enfant et la clarification des responsabilités des parties prenantes du secteur notamment du secteur privé.

Nous devons tendre aussi vers l'autosuffisance alimentaire. C'est possible. Je l'ai bien expliqué dans une de mes vidéos postées via YouTube. Mais déjà, il faudra arrêter de faire croire aux comoriens que l'Etat peut décider de fixer les prix des denrées alimentaires. Les prix dépendront toujours de la loi de

l'offre et de la demande. Tant que l'offre sera inférieure à la demande, les prix continueront de grimper. Donc, la meilleure façon est de se donner les moyens de satisfaire aux 4 facteurs préalables pour une optimiser la production agricole.

**Propos recueillis par
Andjouza Abouheir**

LÉGISLATIVES

Ladaenti Houmadi:**"Élue, je me battrai pour les médias privés"**

Ladaenti Houmadi est la candidate de la CRC de la région Ouani 2 pour les élections législatives du 19 janvier prochain. Une fois élue députée, cette ancienne ministre promet de batailler pour la création d'une taxe qui sera destinée aux médias privés.

Question : D'où est venu le choix d'être candidate pour ces élections législatives ?

Ladaenti Houmadi : Le choix vient du parti CRC, le mien. Le parti a choisi une personnalité influente dans la région. Puisque je suis issue d'une formation politique démocratique, tous ceux qui prétendaient être candidats sont derrière moi et me soutiennent sincèrement. Le potentiel est là et le parti qui vise à damer les pions de l'émergence m'a choisie future représentante de

la nation.

Question : Quelles seraient vos deux premières propositions de loi, une fois au palais de Hamramba ?

L.H : Deux propositions de lois sont dans mon sac. Une fois élue député, j'entrerai au palais du Peuple avec une proposition de loi qui vise à doter des subventions pour les médias privés, mais aussi pour les associations actives qui œuvrent pour l'accompagnement de l'émergence. Donc, je crois que ces deux propositions feront le poids pour une démocratie et un réel développement accéléré par une jeunesse consciente surtout.

Propos recueillis par NJ

**La Gazette des Comores****Directeur général**

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Toufè Maecha

Andjouza Abouheir

Binti Mhadjou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Mariama Hassane

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

PRÉSENTATIONS DES VŒUX DU NOUVEL AN

Azali Assoumani:

"Je voudrais vous appeler à faire de 2020, le début d'une ère nouvelle"

Les magistrats, les barreaux des trois îles, les Forces Armées et les Forces de Sécurité ont adressé au président de la République les vœux du nouvel an. Une occasion pour le président Azali Assoumani d'appeler tous les comoriens à faire de l'année 2020, le début d'une ère nouvelle.

Le président de la République a reçu samedi dernier au palais de Beit-Salam les membres de la Cour Suprême dont son président, les magistrats, les officiers, sous-officiers, militaires du rang de l'AND et de la Police Nationale pour les vœux de nouvel an. C'est après avoir formulé ses

vœux pour sa famille et lui-même ainsi que pour le gouvernement qu'Azali Assoumani a souligné l'importance qu'il accorde aux institutions.

Pour renforcer l'Etat de droit et le pouvoir judiciaire, « nous devons redonner leurs lettres de noblesse à nos forces armées, à notre police nationale et à l'appareil judiciaire et juridictionnel de notre pays », devait appeler de ses vœux le garant des institutions.

Le président de la République qui reconnaît que ses hôtes et lui ont une grande responsabilité en matière de sécurité, de défense et de maintien de l'ordre pour la préservation de la paix dans notre pays,

reste convaincu qu'ils sont appelés à prendre des décisions administratives ou judiciaires, « souvent difficiles et qui font souvent l'objet de critiques de la part de nos concitoyens et des justiciables ». « Voilà pourquoi, en ce début de nouvelle année, je voudrais vous appeler à faire de 2020, le début d'une ère nouvelle ».

Après avoir évoqué la Conférence des partenaires qui a mobilisé plus de 4,3 milliards de dollars pour le financement du Plan Comores Emergentes, le chef de l'Etat trouve qu'« il est temps » d'œuvrer ensemble pour « consolider le capital de confiance dont jouit notre pays, vis-à-vis de ses

partenaires bi et multilatéraux ». « Il appartient à nous tous de veiller ensemble, pour que la sécurité des investissements, la sécurité des biens et des personnes, soient garanties par des institutions crédibles, dont une Justice équitable et indépendante, ainsi que par une bonne gestion des finances publiques, et par la bonne gouvernance ».

Il rajoute : « Il faut absolument commencer par la lutte contre la corruption qui gangrène notre société et notre administration ». Puisque pour lui, il s'agit des profondes réformes qu'il faut engager dans tous les secteurs du domaine public, il appelle tout le monde à

mener ensemble un combat sans merci, contre ce fléau, contre les pressions directes ou indirectes des milieux politiques, de personnalités et des citoyens de notre pays sur les administrations, les juridictions et le système judiciaire.

Le locataire de Beit Salam sollicite à ses hôtes de donner l'exemple et, comme l'on dit, balayer d'abord devant notre propre porte. « C'est un devoir sacré et nécessaire, pour répondre aux aspirations légitimes du peuple comorien, nécessaire à la paix, à la sécurité et à l'Emergence de notre pays », fait-il prévaloir.

Ibnou M. Abdou

ÉRADICATION DU PALUDISME

La méfiance de la population freine les initiatives

Le taux de couverture de seulement 57% contre 81% pour la précédente campagne en témoigne. Une réadaptation du protocole national épidémiologique s'impose afin de parvenir aux résultats escomptés.

Le mauvais élève reste toujours réfractaire. La population de Ngazidja se montre de plus en plus hostile au traitement contre le paludisme, suscitant ainsi l'inquiétude des autorités sanitaires qui ne peuvent que craindre une montée exponentielle des cas existants. C'était en fin de la semaine

dernière que le ministère de la santé a fait la restitution des travaux relatifs aux campagnes lancées en 2019 pour lutter contre le paludisme à la Grande-Comore.

Les résultats sont plus que décevants puisque le taux de couverture n'a atteint que 57,02% seulement de la population. Bas, très bas que les résultats de la campagne précédente qui avait enregistré une couverture de 81,22%. La cause de cette régression ahurissante n'est autre que la « méfiance » dont a fait preuve la population de Ngazidja pendant la période de la campagne. Les spécialistes l'avouent : la prise de cons-

cience et le suivi des recommandations ne sont pas au rendez-vous en dépit de la « forte implication » des autorités nationales.

Et pour y remédier sous peine de laisser les moustiques porteurs du virus avoir raisons de la population, le ministère qui a déjà identifié les points faibles, compte « renforcer le système de surveillance épidémiologique et entomologiques, réviser et réadapter le protocole national de surveillance épidémiologique et revoir les mécanismes de collaborations (...) afin de renforcer la surveillance communautaire ».

A titre de rappel, le gouverne-

ment comorien et la République populaire de Chine ont lancé en aout 2018 des campagnes de traitement de masse contre le paludisme. Des trois îles, Ngazidja est la seule où le taux du paludisme ne cessait d'augmenter. Présent dans cette cérémonie de restitution, les représentants de la partie chinoise ont montré leur disponibilité à accompagner davantage le pays pour combattre ce fléau.

« Cette coopération entre la Chine et les Comores existe depuis fort longtemps. Depuis 2006, une équipe chinoise siège aux Comores et travaille depuis sur l'éradication du paludisme dans le pays », rappel-

le Wang Que qui n'est pas sans rappeler qu'en 2017, « 19 000 cas » dans l'archipel ont été enregistrés. Ce qui sans doute montre le retour en force du paludisme. « Aujourd'hui, l'idée est d'éradiquer la maladie à tout prix. Les équipes travaillent en mettant en place des stratégies et des systèmes de surveillance informatique, la diffusion des informations et la sensibilisation des habitants locaux », conclut-il.

Andjouza Abouheir

SANTÉ PUBLIQUE

Loub Yakouti plaide pour une place « très importante » à la santé de la population

La ministre de la santé vise à tracer une nouvelle voie qui accordera une place « très importante » à la santé de la population.

Pour présenter sa revue nationale annuelle de 2019, le ministère de la santé a convié ses partenaires à la santé dans un atelier pour restituer les travaux d'évaluation annuelle et les objectifs qui seront mis en place pour le Plan Comores Emergent. La ministre de la santé a affiché ses ambitions et insisté sur la couverture sanitaire universelle en mettant en place l'assurance généralisée.

Un projet une fois réalisé qui permettra l'accès aux soins de la population. « Il y a quelques mois, sur la base des leçons apprises pour la mise en œuvre de la SCA2D, le gouvernement a décidé de mettre en place un nouveau cadre de réforme en matière de développement, et des

dispositions pertinentes ont été considérées afin de doter le pays d'un plan répondant aux aspirations du PCE.

Et l'objectif aujourd'hui est d'obtenir non seulement un consen-

sus autour du résultat obtenu en 2019 mais aussi le plan opérationnel 2020 validé », souligne Loub Yakouti Attoumani. Loin de s'arrêter là, elle affirme que « les défis sont considérables bien sûr mais

nous avons la possibilité de tracer une nouvelle voie pour parvenir à des Comores émergents et prospères où la santé de la population occupe une place très importante ». Pour y parvenir une feuille de route va être

préparée pour guider l'élaboration d'une planification stratégique et sera sous la tutelle de madame la ministre en personne.

L'atelier ouvert hier lundi pour être clôturé ce mardi a vu la présence des représentants de l'OMS, l'UNFPA, l'UNICEF, le commissariat au plan et les administrations sanitaires. Il avait comme objectif de faire le point sur les résultats enregistrés au cours de l'année 2019 et programmer les activités qui vont contribuer à l'amélioration de la santé de la population en 2020. C'était l'occasion de présenter les résultats qui pour eux sont « très encourageants » plus précisément sur l'élimination du paludisme, de la filariose, sur la santé de l'enfant, sur la nutrition des établissements, sur le Sida.

Andjouza Abouheir



Participants à l'atelier de restitution des travaux d'évaluation du secteur de la santé.

Interview

Anssoufouddine Mohamed :

"Le diabète de la femme enceinte est une entité inconnue"

Anssoufouddine Mohamed est cardiologue au CHR de Hombo à Anjouan. Il a contribué comme superviseur à la première enquête qui a doté les Comores de données sur les maladies non transmissibles (Enquête STEPS wise). Il est aussi le point focal national des maladies non-transmissibles et membre fondateur de l'Association Narienshi qui lutte contre les maladies non-transmissibles. Interview.

Question : Quel est le taux de glycémie de la femme enceinte ?

Anssoufouddine Mohamed : Dans ce qu'il convient d'appeler aujourd'hui l'épidémie du diabète dans notre pays, certaines définitions méritent d'être vulgarisées. L'on est diabétique si la glycémie à jeun est supérieure ou égale à 1,26 g/l. L'on est pré-diabétique si la glycémie à jeun est comprise entre 1,10 à 1,25 g/l. Dans la diversité de ces définitions, il y'a une entité bien particulière: le diabète gestationnel

qui est une forme particulière du diabète apparaissant pendant la grossesse. Chez la femme enceinte si la glycémie à jeun est supérieure ou égale à 0,92 g/l, on parle de diabète gestationnel.

Question : Quels sont les risques d'un diabète gestationnel chez la femme enceinte ?

AM : Pour la maman, elle peut avoir des risques d'hypertension artérielle, risque d'hémorragie à l'accouchement ou bien des risques d'infection. Pour le bébé, il peut arriver prématurément, risque d'un gros bébé de naissance, risque d'hypoglycémie à la naissance ou bien risque de cardiopathie. Dans le long terme, même si l'on sait qu'en matière de diabète gestationnel, la glycémie se normalise dès l'accouchement, la maman court quand bien même le risque de devenir diabétique dans l'année à venir.

Question : Quelles sont les causes du diabète gestationnel ?

AM : D'une façon générale, l'insuline est l'hormone qui dimi-

nue le taux de sucre dans le sang, en déplaçant le sucre des tuyaux sanguins vers les organes. Chez la femme enceinte, il y a une baisse de cette capacité de transfert du sucre des tuyaux sanguins vers les organes. Chez certaines personnes, ce handicap à ne pas pouvoir faire déguerpir le sucre du sang vers les organes est tel que le sucre s'accule par voie de conséquence dans le sang réalisant ainsi le diabète. On connaît plus ou moins le profil de femmes enceintes chez qui, il faut craindre le diabète gestationnel. Il s'agit des femme enceinte âgée de plus de 35 ans, des femmes enceintes en surpoids ou obèses, des antécédents de diabète chez les parents ou les frères et sœurs de la femme enceinte, une femme enceinte qui a déjà fait un diabète gestationnel au cours de grossesses antérieures, une femme enceinte qui a déjà accouché un gros bébé par le passé. Le diabète gestationnel doit se rechercher activement chez toute femme enceinte entrant dans ce profil.

Question : Comment traiter le diabète gestationnel ?

AM : Le traitement est d'une importance capitale car elle permet d'éviter toutes les complications qui menacent aussi bien le bébé que la maman. Il faut prendre le temps de discuter avec la femme et ses parents car un diabète avec une glycémie à 0,92 g/l, cela leur paraît aux yeux de la personne profane comme une blague. Ce traitement comprend fondamentalement le régime et éventuellement les médicaments sur le régime, il s'agit de s'interdire de l'alimentation hypocalorique et faire de l'activité phy-



sique. L'alimentation hypocalorique comprend les jus, les boissons sucrées, les autres aliments à index glycémique élevé tel que les bouillies (riz, maïs, sagou...), les fritures. Privilégier par contre les aliments protecteurs comme les légumes, les légumineuses (haricot, ambrevades...) et les fruits. Pour l'activité physique, il faut privilégier la marche de loisir de 30 mn à 1 heure par jour, les travaux ménagers, bouger au travail, profiter d'aller d'un endroit à l'autre à pieds. Si le régime ne suffit, il appartient au médecin de décider de l'ajout des médicaments.

Question : Comment ça se passe la prise en charge de la femme enceinte qui a cette catégorie de diabète aux Comores ?

AM : Aux Comores, la prise en charge se fait en partenariat entre le gynécologue ou la sage-femme avec les médecins habilités à traiter le diabète pour les femmes qui ont la chance d'être vues dans des grands hôpitaux ! Mais il faut sincè-

rement dire que cette entité du diabète gestationnel avec ses enjeux en terme de complications, est encore peu connu et par les soignants et par les malades, surtout dans les centres de santé et les postes qui constituent les structures de premier recours de nos femmes enceintes. Il y a lieu de faire un vrai travail de formation des agents de santé.

Question : Quels sont vos conseils ?

AM : Former les agents de Santé sur cette entité que constitue le diabète gestationnel et vulgariser cette notion auprès de la population comme ça l'est aujourd'hui avec l'hypertension artérielle. Le diabète gestationnel va souvent de pair avec l'hypertension artérielle. « S'occuper de l'hypertension artérielle et négliger sa jumelle qui est le diabète est une erreur presque enfantine » disait Abdoul Kane, un émérite cardiologue du Continent.

Propos recueillis par
Andjouza Abouheir

BRÈVES

Les journalistes Oubeid et Mbae placés sous contrôle judiciaires

Oubeidillah Mchangama, journaliste de RCM13 et Fcbk FM, et son confrère Mbae Ali de Masiwa et Radio Ngazidja sont libérés des mains de la police hier lundi, après avoir été interpellés deux jours plus tôt. Présentés devant le juge d'instruction dans la journée du lundi, le magistrat instructeur a décidé de les placer sous contrôle judiciaire avec interdiction de quitter l'île de Ngazidja sans autorisation et encore moins de commenter des événements.

Les deux journalistes étaient arrêtés à Koimbani dans la région de Oichili samedi 11 janvier alors qu'ils voulaient se rendre à Chomoni pour couvrir un meeting de l'opposition qui, finalement, n'aura pas lieu, empêché par les autorités qui ont mis à contribution un imposant escadron de la gendarmerie. Ils étaient reprochés de « trouble à l'ordre public ». Les mis en cause comptent faire appel de cette décision.



Les deux journalistes Oubeidillah Mchangama et Mbae Ali placés sous contrôle judiciaire.

Les rescapés retrouvés au large de Majunga sont sans assistance



Selon sur source locale, la personne qui a hébergé dans son hôtel les comoriens originaires de Mohéli dont l'amarcation a échoué au large de Majunga, aurait cessé de les approvisionner en nourriture. Pour le moment 3 parmi les 13 rescapés ont eu leur billet pour rentrer aux Comores. Les autres vont devoir patienter jusqu'au 20 janvier pour espérer avoir une confirmation de leur départ. Pour l'instant, la situation semble très urgente, affirme la même source.



The United States Peace Corps seeks 2 cleaners for their office in Mkazi, Comoros. All proposals must be **received no later than 10 a.m. on Friday January 24, 2020**. Interested and qualified applicants for this position should bring his or her CV to the Peace Corps office, or sent by email to mahmedmzeahmed@peacecorps.gov.

Description of duties

- The cleaning company will perform the following functions **at least three times per week (Monday, Wednesday, and Friday)** :
 - o Sweep, clean, scour, and disinfect all internal and external surfaces to keep them clean and hygienic
 - o Sanitize and maintain the premises: interior surfaces of offices and toilets
 - o Perform internal and external sweeping and mopping of the office, including all rooms, hallways, and outdoor spaces
 - o Clean and dust surfaces including furniture, floors, furniture, walls, doors, windows, and carpets
 - o Empty and clean garbagecans
 - o Otherrelatedduties

- Maintenance workers must have the following qualifications :

- o Have at least a primary level of education
- o Experience in cleaning will be preferred, preferably in a professional office
- o Be honest, trustworthy, and courteous
- o Be prepared to adhere to Peace Corps standards of conduct (example : elimination of sexual harassment and fraternization)
- o Conversant language skills in French preferred
- o Employee must provide their own transportation to the Peace Corps office

The position is open to Comorians, and Third Country Nationals holding a valid work permit for Comoros

FOOTBALL, COUPE DES COMORES, PHASE RÉGIONALE

Volcan met en éclat les prétentions de Us Selea (5-1)

En novembre 2019, devant son propre public, Volcan avait été tenu en échec par Us Selea (1-1). Le week-end dernier, même lieu, ces mêmes concurrents s'étaient affrontés dans le cadre de la Coupe des Comores. Poussés par un sursaut d'orgueil, Volcan n'est pas allé de main morte. Il a mis en éclat les prétentions des visiteurs (5-1) : buts de Djaoula et de Nabil, aggravés par un triplet de Tchenko.

"On ne meurt qu'une fois", soutiennent les cow-boys américains. Sur le plan footballistique, la journée dominicale a été lucrative pour Volcan Club de Moroni, au détriment de l'Union Sportive de Selea. Dans ce choc tant attendu, comptant pour l'édition 2020 de la Coupe des Comores, Volcan, qui a mal-digéré le nul (1-1) concédé en championnat des Comores, phase aller, face à ce même adversaire en novembre dernier, s'est déterminé à allier puissance athlétique et qualité technico-tactique. La stratégie a fait grande recette. Elle a permis d'éviter un autre calvaire, d'humilier Us Selea, et de lui rappeler « qu'on ne meurt qu'une fois ».

Le duel a commencé à 100 à



Volcan club de Moroni photo d'archive

l'heure. Pour venir à bout de son rival, Volcan a appliqué un système de jeu assez dur et embrouillant. Pour lui, laisser moins d'espace à l'adversaire pour s'organiser, c'est restreindre l'expression des talents individuels et réduire la marge d'action collective et tactique, donc contenir aisément la création des occasions offensives dangereuses.

Le système de jeu a déclenché une hémorragie de buts : Djaoula (1-0), et Tchenko Mradabi (35e, 2-

0). Avant la pause, Us Selea réduit le score (37e, 2-1). Au retour des vestiaires, les visiteurs ont affiché une fébrilité morale, et ont engagé un jeu de contact coriace. « En 2e mi-temps, Selea a adapté son jeu à celui de l'adversaire. Il est allé vers les contacts. Mais, moins endurant et résistant, les joueurs n'ont pas pu garder le rythme. Graduellement, ils ont craqué. Je pense qu'Elan risque de souffrir face à ces Moroniens », murmure un coach d'une équipe

engagée à la course.

Volcan, déterminé, cette fois, à confirmer les pronostics, n'est pas allé de main morte. Son trio technique a fait preuve d'une capacité offensive redoutable et concluante. Trois autres buts ont réduit à néant les ambitions de son adversaire : Tchenko (65e, 3-1) et (67e, 4-1). Enfin, Nabil fixe un garrot à l'hémorragie (77e, 5-1).

Bm Gondet

Numéros utiles

- Police**
Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00
- Gendarmerie**
Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00
- Immigration**
Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37
- Aéroport**
Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71
- Port maritime**
Moroni: 773 00 08
Moheli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43
- Hopitaux**
Moroni:: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34
- Banques**
BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40
- MAMWE**
Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

Union des Comores

Unité – Solidarité – Développement

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Environnement

SECRETARIAT GENERAL

PROJET : PROJETINTEGRE DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR ET DE LA COMPETITIVITE (PIDC)

IDA –V2650

UNITE DE GESTION DU PROJET

Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu de la Banque Mondiale des fonds d'avance de 2 500 000 \$ pour la préparation du **Projet Intégré de Développement des Chaines de valeur et à la Compétitivité (PIDC)** qui a pour objet de Promouvoir le développement des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) et des acteurs de la chaine de valeur concernés dans l'agriculture, le tourisme et les secteurs associés aux Comores.

Dans le cadre de la préparation du projet, Il est prévu qu'une partie des sommes accordées sera utilisée pour effectuer les paiements à titre du contrat portant livraison et installation :

*** Des matériels informatiques et bureautiques destinés à l'Unité de Gestion du Projet PIDC.**

*** Du mobilier de bureau destiné à l'Unité de Gestion du Projet PIDC**

***Livraison de 2 véhicules 4*4 tout terrain**

A cet effet, l'UGP vous invite à retirer un dossier d'appel d'offre et à soumettre une offre technique et financière pour la livraison et l'installation des matériels

informatiques et bureautiques, de mobilier de bureau et véhicules tout terrain

A/ : livraison et installation de

1. Douze (12) ordinateurs portables
2. Quinze (15) souris à molette
3. Quinze (15) Licences Microsoft Office 2019
4. Quinze(15) licences anti virus
5. Deux (2) imprimantes multifonctions
6. Deux (2) Imprimantes Lazer HP
7. Six (6) disques durs externes
8. Trois (03) ordinateurs fixes
9. Trois (03) Onduleurs
10. Un (1) Scanner HP scanne jet 8350
11. Un (01) vidéo projecteur ultra HD
12. (1) Photocopieur IR 2018

B/ Livraison et installation de

- 1.Treize (13)Tables bureau avec tiroir
2. Trente (30) Chaises visiteurs
3. Treize(13) Chaise direction PVC Black
4. Trois(03)Tables Conférence
5. Vingt (20) Chaises Conférence
6. Dix (10) Armoires métalliques de Rangement

7. Un(1) Armoire pour Rangement et Stockage des Fournitures
8. Un (1) Mini salon (3 fauteuils basses et une petite table)

C/ Livraison de

Deux (02) Deux véhicules 4x4 tout terrain

D/ Livraison des pièces de rechanges pour les véhicules

- Quatre (4 paires) Amortisseur avant
Quatre (4 paires) Amortisseur arrière
Quatre (4) Kit d'embrayage complet
Vingt (20) Filtre à huile
Vingt (20) Filtre à gaz oil
Six (06) Filtre à air
Six (06) Plaquette de frein

**Les dossiers d'appel d'offre doivent être retirés à l'Unité de Gestion sis à l'ex CEFADER
Tel 320 96 86**

La date limite pour le dépôt des offres est le **27 janvier 2020** auprès de l'Unité de Gestion

KENNETH

Les "amis des Comoriens au Canada" débloquent 10.000 dollars

La somme sera répartie pour trois organismes : l'EMAF de Dzahadjou Hambou, le centre hospitalier de Mbeni et l'association des pêcheurs de Chindini.

En présence des bénéficiaires, Les amis des Comoriens au Canada (ACC) ont fait un don de 10.000 dollars canadiens aux sinistrés du cyclone Kenneth. La remise des dons qui se veut «symbolique» a eu lieu lors d'une courte cérémonie en attendant la remise officielle prévue dans dix jours.

Trois organismes que sont l'École Moderne Arabo-Française (EMAF) de Dzahadjou Hambou, le centre hospitalier de Mbeni et la Coopérative des pêcheurs de Chindini sur une dizaine de submissions ont bénéficié de ce don qui vient d'un pays qui n'est pas la porte d'à côté pour soutenir les personnes touchées par le cyclone Kenneth d'avril 2019.

« Un petit geste » qui signifie beaucoup pour les bénéficiaires qui ont montré leur satisfaction lors de

cette mini-cérémonie. Ghaleb El-Mansour, membre de l'ACC, reconnaît que seule la solidarité pouvait apporter une lueur d'espoir dans une telle situation. « Nous avons pu collecter la somme de 10,000 dollars canadiens pour venir en aide aux sinistrés », déclare-t-il affirmant qu'« après consultation, nous avons choisi d'aider les organismes publics touchés par Kenneth ».

Pour ce qui est de la soumission officielle de ce don, le représentant de l'ACC rappelle qu'il y a des procédures à suivre mais qui ne devraient pas durer à l'en croire. « D'ici une semaine, tout devra être fait ». Conscients des problèmes de gestion constatés au quotidien sur diverses aides, les Amis des Comoriens au Canada disent vouloir être « sûrs » que ce don parvienne aux nécessiteux et ce dans la « transparence ». Ils soulignent par ailleurs que les fonds ne seront pas versés directement aux organismes bénéficiaires mais plutôt aux entreprises ayant élaboré et fourni des factures pro-forma des besoins de ces organismes.

Des membres des différents organismes présents, dont Ahmed Hassane, directeur de l'EMAF, Docteur Fatma Abdouchakour, laborantine et gestionnaire par intérim du centre hospitalier de Mbeni et Salim Ali Mhadjou, agent au projet Swiofish à la cellule de Chindini ont montré leur satisfaction. Dans son mot de remerciement, Ahmed Hassane se dit « infiniment reconnaissant de ce geste louable et salutaire pour le besoin des différents organismes ». Il a fait savoir que le passage du cyclone Kenneth a dévasté son école, ce qui a fait perdre trois semaines de cours pour cet établissement qui enseigne l'Arabe et le Français dans la région de Hambou.

Même son de cloche pour docteur Fatma Abdouchakour qui précise que les fonds qui seront remis au centre hospitalier contribueront à l'achat de certains appareils dans certains services qui ont été touchés comme le laboratoire et le service dentaire pour cet hôpital qui couvre jusqu'à 40.000 habitants des régions Hamahamet et Mboinkou. « Cette



contribution aide et va aider la population. Vous êtes nos ambassadeurs et nous ne pouvons que vous remercier ».

Salim Ali Mhadjou pour sa part déclare que plus de 349 pêcheurs sont freinés depuis près de 2 ans. Selon lui, sur 35 vedettes, une douzaine a été perdue depuis le passage de Kenneth. « L'activité des pêcheurs a été réduite et avec cette aide, nous espérons relancer le secteur de différentes manières ».

Ce don de 10.000 dollars qui

sera reparti en 1,5 millions KMF pour l'EMAF, 1 millions pour le centre hospitalier de Mbeni et 500.000 pour l'association des pêcheurs de Chindini, est le premier des Amis des Comoriens au Canada depuis la création de l'association il y a déjà près de 5 ans. L'association entend faire plus pour soutenir la population comorienne.

A.O Yazid

AB Aviation

*vous souhaitez une
excellente année
2020!*